



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac

Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com



Monsieur Alain Anziani
Maire de Mérignac
Hôtel de Ville
60 av du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 25 Mars 2021

Réf. : 2021/023

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 030 Mars 2021 pour l'ensemble des personnels des établissements et des services d'accueils collectifs de la petite enfance .

Monsieur le Maire.

Nous vous transmettons le préavis de grève local et pour information le préavis National.

Nous tenons à vous préciser que ce préavis de grève participe à une action d'ampleur nationale.

Pour le syndicat CGT, la réforme des modes d'accueil s'inscrit dans une politique continue de casse du service publics .

Le syndicat CGT, vous demande pour l'ensemble des agents des structures Petites enfances de ne pas mettre en place la délégation de service public pour la structure des Petits Lutins.

En effet, pour nous cette mise en place participe à la politique mise en œuvre de la casse des services publics depuis des années maintenant.

Nous considérons et nous l'avons porté lors de différents Comité Technique Paritaire que bien au contraire la ville doit se doter de structures publiques petite enfance pour répondre aux besoins des usagers. A l'heure actuelle, 300 places d'accueil publique sont disponibles pour répondre à une population de plus en plus croissante sur notre collectivité.

La volonté de notre collectivité par la mise en place ces dernières années d'une nouvelle structure d'accueil « Simone Veil » n'a répondu que partiellement aux demandes des usagers Cette volonté doit perdurer en développant l'offre publique en maintenant les emplois et en titularisant les agents de ce secteur toujours contractuels à ce jour .

Le vote unanime des trois organisations syndicales lors du dernier comite technique partiraire du 18 mars dernier temoigne de l'attachement que nous avons a defendre dans notre collectivité le services et l'ensemble des agents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Bénédicte Reigner Hernandez
Secrétaire générale